



11 janvier 2019

Sciences économiques et sociales (SES) : Pour une claire distinction des débats sur la réforme du lycée et de ceux concernant les programmes d'enseignement.

Dans le cadre de cette réforme du lycée, le Conseil supérieur des programmes (CSP) a proposé ses projets de programmes de SES pour la classe de Seconde et de Première. Le vote négatif du Conseil supérieur de l'éducation (CSE) sur ces projets de programmes s'inscrit dans un mouvement plus large de rejet de la réforme et de la méthode adoptée par le gouvernement.

Les 18 et 19 décembre derniers, le CSE devait se prononcer sur certains projets de programmes du nouveau lycée. Les membres du CSE ont statué sur 17 textes les 18 et 19 décembre. Tous les projets de programmes soumis au vote ont été rejetés massivement, sauf celui de Physique-Chimie. Les projets de programme de SES, comme ceux d'Enseignement moral et civique ou d'Education physique et sportive, n'ont reçu aucun vote positif. Au-delà des considérations propres à chaque projet de programme, l'ampleur de ces votes témoignent d'un rejet global du contenu de la réforme du lycée et du rythme auquel elle est menée. La session de travail au CSE s'est ainsi ouverte par le vote à la quasi-unanimité d'un vœu de moratoire concernant la mise en œuvre de la réforme précisant que « *ni la structure ni les programmes ne peuvent être mis en œuvre à la rentrée 2019* »¹. Elle s'est achevée prématurément quand cinq syndicats ont quitté le CSE² en dénonçant la méthode de travail utilisée par le ministère. Les débats sur la structure du lycée doivent pourtant être clairement séparés de ceux relatifs aux programmes.

Une légitime critique des structures du lycée et de la place réservée aux SES dans le nouveau lycée

Nous partageons sur de nombreux points les critiques relatives à la réforme. Celle-ci introduit des « innovations » et des changements qui portent atteinte à la qualité du service d'éducation et à l'égalité de traitement des élèves de lycée. Dans cette optique, le CDP-SES a par exemple dénoncé l'introduction d'« enseignements de spécialité », comme celui d'Histoire-Géographie Géopolitique et Sciences Politiques, mêlant plusieurs disciplines scolaires sans que ne soit réunies les conditions souhaitables de leur mise en œuvre. En l'absence de programmes et d'épreuves finales du baccalauréat séparant distinctement chaque discipline scolaire, l'introduction de ce type d'enseignement se traduira par une baisse de la qualité du service d'enseignement délivré par l'Education nationale. Le CDP-SES a aussi pointé les dangers relatifs à la mise œuvre d'un « grand oral » sans volume horaire et moyens affectés à sa préparation³. Le CDP-SES a également dénoncé la baisse des horaires d'enseignements disciplinaires et plus généralement la place accordée à la « troisième culture » dans le cadre de la réforme. Il a défendu continuellement la démocratisation des SES en demandant qu'elles soient intégrées au tronc commun en Seconde et dans le cycle terminal et en défendant des propositions d'enseignement optionnels (SES expertes⁴ et SES complémentaires⁵).

¹ <http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2018/12/19122018Article636807977848452510.aspx>

² <https://www.snes.edu/18-19-decembre-programmes-de-la-reforme-du-lycee.html>

³ http://eloge-des-ses.com/wp-content/uploads/2018/02/Communiqu%C3%A9-CDP-SES-Baccalaur%C3%A9at-2021_19022018.pdf

⁴ <http://eloge-des-ses.com/wp-content/uploads/2018/04/Demande-de-cr%C3%A9ation-dun-enseignement-facultatif-de-SES-Expertes.pdf>

⁵ http://eloge-des-ses.com/wp-content/uploads/2018/04/CP_Cr%C3%A9ation-enseignement-SES-compl%C3%A9mentaires_CDP-08042018-2.pdf. Cette proposition a été soutenue par l'AFS, l'AFSP et l'AFSE mais pas par l'Apes.

Une critique des projets de programmes de SES excessive

Si nous partageons les critiques adressées à la réforme de la structure du lycée, nous considérons que les principales critiques émises à l'encontre des projets de programmes de SES sont outrancières ou sans fondement légitime, et parasitent le débat.

Les critiques dénonçant l'absence de certains thèmes dans les programmes sont largement prématurées. On ne connaît à ce jour que moins de la moitié des programmes. Le contenu du programme de terminale (6h hebdomadaires) représentera à lui seul environ autant que celui de Seconde et de Première réunis (respectivement 1,5 heure et 4 heures hebdomadaires). Une fois le projet de Terminale connu, beaucoup de ces critiques seront probablement dénuées de fondement. Il faut sur cette question tenir compte également du fait que la réforme du lycée se traduit par une réduction du volume horaire de l'enseignement de SES dans le cycle terminal qui induit une baisse mécanique du volume des programmes avec laquelle les membres du Groupe d'élaboration des projets de programmes (Gepp) doivent composer.

La dénonciation de l'architecture des programmes qui combine approche disciplinaire et « regards croisés » pour la remplacer par une approche exclusivement co-disciplinaire est également contestable pour qui se soucie de la démocratisation de l'accès aux savoirs. De nombreux travaux (ceux de J.-P. Astolfi, d'E. Bautier ou de B. Bernstein notamment) convergent pour souligner que la co-disciplinarité met plus souvent en difficulté les élèves les plus éloignés de la culture scolaire. La privilégier de manière exclusive revient donc à adopter une posture élitiste dans ses conséquences.

Enfin, la prétendue « dérive libérale » des projets de programmes appellent plusieurs remarques. Nous vivons tout d'abord dans des économies où la coordination marchande tient une place importante. C'est un fait. Permettre aux élèves de comprendre le marché est donc une composante légitime de leur formation scientifique et citoyenne. Par ailleurs, enseigner le marché ce n'est pas « être libéral » et faire l'apologie du marché⁶. Il est nécessaire ici de distinguer jugement de fait et jugement de valeur, le discours scientifique et le discours idéologique. Ensuite, les projets de programmes prévoient d'ores et déjà des développements sur les défaillances du marché, les imperfections de la concurrence, l'étude du marché en tant qu'institution et contiennent des items relatifs à l'intervention de l'Etat dans l'économie (politique budgétaire et politique monétaire notamment). Certes, à ce jour, le projet de programme privilégie une approche statique du marché. Le CDP-SES et l'Apses ont interpellé le Gepp sur l'absence à ce stade d'items concernant les analyses dynamiques du marché. La publication du projet de programme de Terminale permettra de juger si ces éléments apparaissent au final ou non. On notera enfin que dénoncer une dérive libérale des programmes, c'est sous-entendre que des universitaires comme Jérôme Gautier, Pascal Perrineau ou Muriel Darmon sont au service du néo-libéralisme...

Les projets de programmes proposés par le CSP s'inscrivent dans la continuité des programmes précédents : ils insistent sur la scientificité des sciences sociales, sur la formation des élèves à la démarche scientifique, etc. Depuis la mise en œuvre de cette nouvelle génération de programmes dénoncée régulièrement depuis par l'Apses, les effectifs de la filière ES ont continué de croître en valeur absolue et les bacheliers ES représentent une proportion plus importante des bacheliers généraux. La critique des projets de programmes est un exercice légitime et fécond quand il est mené sur la base de considérations didactiques et scientifiques fondées. En l'espèce, ce n'est que trop rarement le cas.

⁶ CDP-SES, « [Le débat sur l'enseignement de SES doit s'inscrire dans une logique professionnelle et non idéologique](#) », Lemonde.fr, 8 novembre 2018